

# Bulletin d'inscription

**À compléter et retourner** à l'IEEPI, Parc d'innovation - 1 rue Jean-Dominique Cassini - 67400 Illkirch-Graffenstaden  
Tél : 03.88.65.50.29 - Email : [ieepi@ieepi.org](mailto:ieepi@ieepi.org) ou à faxer au **03.88.65.54.47**. Bulletin téléchargeable sur : [www.ieepi.org](http://www.ieepi.org)

Nom du **participant** : ..... Prénom : .....

Société : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Fax : ..... Email : .....

Nom et prénom du **responsable formation** : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Fax : ..... Email : .....

**À remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société :**  
Nom de l'organisme collecteur (ou autre société) :

Adresse : .....

Pers. à contacter : .....

Tél : .....

## Cycle diplômant D.U. : «Stratégies de propriété intellectuelle et innovation» - Strasbourg

<b>Module 1</b> <input type="checkbox"/> Innovation et management des connaissances	26 au 28 mai 2010
<b>Module 2</b> <input type="checkbox"/> Gestion stratégique du capital intellectuel	16 au 18 juin 2010
<b>Module 3</b> <input type="checkbox"/> Négocier les contrats de protection et de transfert avec succès	15 au 17 sept. 2010
<b>Module 4</b> <input type="checkbox"/> Audit économique et évaluation des droits de propriété intellectuelle	13 au 15 oct. 2010
<b>Module 5</b> <input type="checkbox"/> Le litige de propriété intellectuelle : stratégies judiciaires et aspects économiques	24 au 26 nov. 2010

Inscription	Tarif plein 2010	Tarif réduit 2010*
5 modules	5900 € <input type="checkbox"/>	4700 € <input type="checkbox"/>
4 modules	4900 € <input type="checkbox"/>	3850 € <input type="checkbox"/>
3 modules	3800 € <input type="checkbox"/>	3000 € <input type="checkbox"/>
2 modules	2700 € <input type="checkbox"/>	2150 € <input type="checkbox"/>
1 module	1600 € <input type="checkbox"/>	1300 € <input type="checkbox"/>

## Cycle de formation au Licensing

du 22 au 26 mars et du 31 mai au 4 juin 2010  Paris 4600 €  3600 €

### Favoriser l'émergence de l'innovation

<b>1.1</b> Manager la PI dans les PME	26 janv. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	27 avril 2010 <input type="checkbox"/> Marseille	7 sept. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>1.2</b> Marketing stratégique des PME innovantes			16 sept. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>1.3</b> Veille technologique et intelligence économique		9 février 2010 <input type="checkbox"/> Paris	9 sept. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>1.4</b> Innover grâce aux brevets			7 et 8 oct. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	1120 € <input type="checkbox"/>	870 € <input type="checkbox"/>
<b>1.5</b> Manager les projets d'innovation en intégrant la PI		11 mars 2010 <input type="checkbox"/> Paris	23 nov. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>

### Protéger ses créations

<b>2.1</b> Brevet 1 : les bases	23 mars 2010 <input type="checkbox"/> Paris	28 sept. 2010 <input type="checkbox"/> Strasbourg	16 nov. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>2.2</b> Brevet 2 : approfondissement		24 mars 2010 <input type="checkbox"/> Paris	17 nov. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>2.3</b> Liberté d'exploitation : techniques de recherche et stratégies alternatives		8 juin 2010 <input type="checkbox"/> Paris	21 oct. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>2.4</b> Comment rédiger efficacement une demande de brevet ?		1er avril 2010 <input type="checkbox"/> Paris	5 oct. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>2.5</b> Management des inventeurs salariés			25 mars 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>2.6</b> Marques et design : les bons réflexes		11 février 2010 <input type="checkbox"/> Rennes	3 juin 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>2.7</b> Brevet Européen : procédures et stratégies de dépôt			8 avril 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>2.8</b> Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA	18 et 19 mars 2010 <input type="checkbox"/> Paris		12 et 13 oct. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	1120 € <input type="checkbox"/>	870 € <input type="checkbox"/>
<b>2.9</b> Stratégies de protection internationale			21 et 22 sept. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	1120 € <input type="checkbox"/>	870 € <input type="checkbox"/>
<b>2.10</b> Stratégies de PI en Chine et dans les principaux pays asiatiques			10 et 11 juin 2010 <input type="checkbox"/> Paris	1120 € <input type="checkbox"/>	870 € <input type="checkbox"/>

### Contractualiser et transférer son innovation

<b>3.1</b> Contrats attachés au droit des brevets	30 et 31 mars 2010 <input type="checkbox"/> Paris	19 et 20 oct. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	1120 € <input type="checkbox"/>	870 € <input type="checkbox"/>	
<b>3.2</b> Pratique juridique des contrats attachés au droit des brevets (Juristes)		30 nov. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>	
<b>3.3</b> Contrats attachés au droit des marques		25 nov. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>	
<b>3.4</b> Contrats attachés aux droits d'auteur, au design et aux créations informatiques		23 sept. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>	
<b>3.5</b> Contrats de recherche	9 mars 2010 <input type="checkbox"/> Paris	17 juin 2010 <input type="checkbox"/> Lyon	30 sept. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>3.6</b> Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium		10 juin 2010 <input type="checkbox"/> Toulouse	18 nov. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>3.7</b> Protéger et vendre l'innovation non brevetable		22 juin 2010 <input type="checkbox"/> Paris	30 nov. 2010 <input type="checkbox"/> Bordeaux	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>3.8</b> Licensing : préparer et réussir un transfert de technologie	28 et 29 janv. 2010 <input type="checkbox"/> Paris		26 et 27 oct. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	1120 € <input type="checkbox"/>	870 € <input type="checkbox"/>

### Evaluer et gérer le portefeuille de PI

<b>4.1</b> Piloter la PI dans l'entreprise		23 et 24 nov. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	1120 € <input type="checkbox"/>	870 € <input type="checkbox"/>
<b>4.2</b> Patent Mapping : outils et stratégies		6 oct. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>4.3</b> Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser		15 juin 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>4.4</b> Due Diligence		16 mars 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>4.5</b> Evaluation financière des droits de PI		7 et 8 déc. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	1120 € <input type="checkbox"/>	870 € <input type="checkbox"/>
<b>4.6</b> Fiscalité de la propriété industrielle	4 février 2010 <input type="checkbox"/> Bordeaux	9 déc. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>4.7</b> Maîtriser la gestion comptable et financière d'un portefeuille de marques/D&M/ND		2 et 3 déc. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	1120 € <input type="checkbox"/>	870 € <input type="checkbox"/>

### Défendre ses droits

<b>5.1</b> Contrefaçon : agir et réagir		14 oct. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>5.2</b> Médiation, arbitrage : les nouvelles alternatives à la résolution de conflits		13 avril 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>5.3</b> Evaluer le préjudice du contentieux PI		20 mai 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>

### Applications sectorielles :

<b>6.1</b> Valoriser et défendre ses noms de domaine	2 mars 2010 <input type="checkbox"/> Strasbourg	14 sept. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>6.2</b> Droits de l'Internet et commerce électronique		1er déc. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>6.3</b> Propriété intellectuelle des développements informatiques		1er juin 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>6.4</b> Droits de l'image		28 sept. 2010 <input type="checkbox"/> Paris	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>6.5</b> Brevets et biotechnologies : développements récents et actualités	5 mai 2010 <input type="checkbox"/> Paris	19 oct. 2010 <input type="checkbox"/> Toulouse	590 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>
<b>6.6</b> Médicaments génériques : évolutions réglementaires et économiques		27 et 28 mai 2010 <input type="checkbox"/> Paris	1120 € <input type="checkbox"/>	870 € <input type="checkbox"/>

- Ci-joint un chèque à l'ordre de l'IEEPI  Règlement à réception de la facture  
 Règlement effectué par un organisme collecteur

- \*Tarif réduit applicable au titre de :  PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40% par un groupe)  
 Universitaire du réseau C.U.R.I.E.  
 Personnel du CNRS

**TOTAL NET (€) :** \_\_\_\_\_

Afin de favoriser les échanges entre participants, intervenants et organisateurs, le déjeuner est pris en commun (de 12h30 à 14h00 généralement).  
Les pauses et déjeuner sont offerts.  
\*Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit.

Cachet et signature

À : .....

Le : .....

Nom du signataire : .....

# Conditions générales de participation



## MODALITÉS PRATIQUES

Le lieu et horaires du stage sont précisés sur votre convocation. En principe, les formations se déroulent de 9h à 17h30, soit 7 heures par jour.

L'IEEPI se réserve la possibilité de remplacer les intervenants cités et d'apporter les modifications utiles au programme. En cas de besoin, des sessions peuvent être ajoutées ou déplacées.

Le stagiaire reçoit un certificat de formation dans les jours suivants la fin de la session.

## ANNULLATION

Toute annulation doit être confirmée par écrit.

Les frais d'annulation sont les suivants :

- Plus de 14 jours calendaires avant le début de la formation : 90€ de frais administratifs seront facturés.
- Entre 14 jours calendaires et 3 jours calendaires avant le début de la formation : 50% des frais de formation seront facturés.
- Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : les frais d'inscription seront facturés en totalité.

Cependant un remplacement par un collègue peut être effectué sous condition (nous contacter).

## INSCRIPTION

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin situé au recto, dûment rempli.

Chaque inscription fait l'objet d'une lettre de confirmation puis d'une convention de formation (N° d'agrément : 42 67 03528 67) adressées au responsable de l'inscription. Un exemplaire signé de cette convention doit impérativement être retourné à l'IEEPI avant le début de la formation.

Environ 15 jours avant le début de la session, une convocation est adressée au participant. Elle mentionne les informations suivantes : intitulé, date, lieu, plan d'accès.

A l'issue de chaque stage, une attestation de présence est adressée au responsable de l'inscription.

## TARIFS

Tous nos tarifs indiqués sont nets. L'IEEPI n'est pas assujéti à la TVA. Tout stage ou cycle commencé est dû en totalité. De plus, le nombre de places par formation étant limité, nous vous conseillons vivement de ne pas attendre pour vous inscrire.

Les frais de pause et de restauration sont offerts.

Un tarif réduit est applicable, sous conditions, aux PME (moins de 250 employés), aux membres universitaires du réseau C.U.R.I.E. et au personnel du CNRS. Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit. Nous contacter pour toute précision.

## PAIEMENT

Le règlement du prix de formation est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte, à l'ordre de l'IEEPI. Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente et aux dates d'échéances figurant sur nos factures donnera lieu conformément à la loi de modernisation de l'économie n°2008-776 du 4 Août 2008 à des pénalités de retard calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

En cas de paiement effectué par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCA dont vous dépendez, avant le début de la formation. Vous devez nous l'indiquer au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention qui nous est retourné signé. En cas de prise en charge partielle de votre OPCA, la différence du coût vous sera directement facturée.

Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation vous sera facturée.

Tant que les frais d'inscription n'auront pas été acquittés dans les conditions définies ci-dessus, l'IEEPI se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire.